



Association des Vérificateurs des Juridictions Financières

RAPPORT FINANCIER 2019

L'association compte 51 adhérents contre 68 en 2018.

Pour l'année 2019, les dépenses ont été de 116,90 euros correspondant principalement aux frais de tenue du compte courant et d'assurance. L'adhésion étant gratuite, l'association a perçu 80 € de dons. En tenant compte des reports de crédits de 2018, le solde de l'association est arrêté à la somme de **826,90 euros**.

CAISSE au 31/12/2019	DEBIT	CREDIT	SOLDE
Report 2018	12,40 €	93,00 €	80,60 €
Frais divers	20,00 €		20,00 €
Dons 2019		5,00 €	5,00 €
SOLDE CAISSE	32,40 €	98,00 €	65,60 €
CCP au 31/12/2019	DEBIT	CREDIT	SOLDE
Report 2018	490,80 €	1 274,00 €	783,20 €
Frais de compte	54,00 €		54,00 €
Frais d'assurance	42,90 €		42,90 €
DONS		75,00 €	75,00 €
SOLDE CCP	587,70 €	1 349,00 €	761,30 €
SOLDE GENERAL AU 31/12/2019	620,10 €	1 447,00 €	826,90 €

À Noisiel, le 25 février 2020.

La trésorière.